

DELEGATION DE M. Michel DUCHENE

D -20110080

**Bordeaux Cité Digitale. Journée E-éducation du 23 mars 2011.
Convention de partenariat avec la société Promethean.
Autorisation. Décision.**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a choisi d'aborder le développement du numérique à travers plusieurs axes qui ont en commun l'usage raisonné de l'Internet au service de la connaissance et du vivre ensemble. Une semaine digitale, du 21 au 26 mars 2011, sera consacrée à plusieurs temps de réflexion et de présentation liés aux diverses problématiques sur le déploiement des projets numériques et leurs usages dans les villes.

Une série d'ateliers, débats et présentations est organisée avec les acteurs de la société civile, ainsi que les acteurs de l'économie numérique locale. Ils permettront de réaliser un point de situation sur le numérique à Bordeaux et d'y associer la réflexion d'autres villes européennes.

Dans ce cadre, et afin de promouvoir l'usage du numérique à l'école auprès de la communauté éducative et des institutions en charge de l'éducation, en collectivité et dans les services déconcentrés de l'Etat, la Ville de Bordeaux souhaite en partenariat avec l'Inspection académique de Gironde organiser le 23 mars une journée E-éducation dont la société Promethean, concepteur des tableaux interactifs Activboard retenus pour équiper les écoles primaires de Bordeaux, serait le partenaire.

La convention qui vous est proposée en annexe précise les modalités de cette participation sur les points suivants :

- prêt et installation de quatre classes numériques de démonstration ;
- mise à disposition de deux animateurs dont un enseignant ;
- apport de témoignages d'un ou plusieurs enseignants (dont un étranger) ;
- participations à la visite officielle d'une école aux côtés de Monsieur le Maire de Bordeaux, et du Ministre de l'Education Nationale, ainsi qu'à la table ronde de clôture avec le Recteur de l'Académie de Bordeaux ;
- commande et présentation d'une étude de cas sur le déploiement des tableaux numériques dans les écoles primaires de Bordeaux ;
- soutien en terme de communication (presse, contacts institutionnels, site web ...).

En contrepartie, la Ville de Bordeaux s'engage à afficher Promethean comme sponsor officiel de la manifestation sur tous les supports de communication relatifs la journée E-éducation du 23 mars 2011, de mettre à disposition les contenus multimédias qui seront produits à cette occasion et de diffuser l'étude de cas par ses propres canaux de communication.

La présente convention est prévue pour la durée de la manifestation y compris la préparation, les montages et démontages. Elle prend effet à la date de la signature

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

M. DUCHENE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la Ville de Bordeaux a entamé un plan de déploiement des outils numériques en éducation dans les écoles élémentaires de la ville. Cette initiative est menée conjointement avec l'Inspection Académique. L'objectif est d'équiper progressivement les salles de classe en tableaux numériques et de renouveler en parallèle le parc informatique.

L'utilité d'échanges d'expériences est apparue progressivement entre enseignants et entre villes. Donc la Ville de Bordeaux et l'Inspection Académique ont décidé d'organiser une journée de travail, d'échanges d'expériences autour du numérique dans les écoles le 23 mars.

Les Villes de Lille, Paris, Marseille, Lyon, Le Mans, La Rochelle, de nombreuses ville sont déjà inscrites. Nous allons travailler avec la société PROMETHEAN qui dispose d'un exercice reconnu dans le domaine des tableaux.

La délibération cadre les relations entre la Ville et cette société.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pas de remarques ? Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE